



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### LA SADC CONVOQUERA UNE RÉUNION DES SOUS-COMITÉS DU SECTEUR DE L'ÉNERGIE (PAR VIDÉOCONFÉRENCE)

La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) organisera du 13 au 15 octobre 2021 une réunion (par vidéoconférence) de trois jours au cours de laquelle les sous-comités du secteur de l'énergie comprenant l'électricité, le pétrole et le gaz évalueront les progrès concernant la mise en œuvre des décisions et directives pertinentes qui ont émané du Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la SADC, du Conseil des ministres et des réunions sectorielles des ministres responsables de l'énergie et des finances et de l'investissement.

Parmi les questions clés qui seront abordées lors de la réunion, citons le projet d'accord modifiant le protocole sur l'énergie ; l'opérationnalisation du Centre régional de la SADC des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (SACREEE) ; la reconnaissance du statut de centre d'excellence du centre régional de formation de Kafue Gorge (KGRTC) ; les enjeux de politique liés aux sous-activités de l'énergie électrique, des énergies renouvelables, du pétrole et du gaz ; ainsi que les questions transversales sur le renforcement des capacités institutionnelles qui ont été approuvées lors de la 39<sup>e</sup> réunion conjointe des ministres responsables de l'énergie (par vidéoconférence) en octobre 2020.

Les ministères et départements responsables de l'énergie et leurs organismes respectifs de réglementation, les compagnies d'électricité nationales, les agences responsables de l'électrification rurale — ainsi que les sociétés pétrolières et gazières nationales des États membres et les partenaires internationaux de coopération, en particulier ceux qui soutiennent les programmes énergétiques régionaux — délibéreront sur les défis, les risques et les réalisations accomplies dans la mise en œuvre des projets énergétiques régionaux.

La réunion vise à approfondir la compréhension des États membres et encourager leur participation au développement du Mécanisme régional de financement des infrastructures de transport (RTIFF). En effet, elle devrait offrir des informations actualisées sur les projets régionaux d'infrastructure énergétique, des constats d'études entreprises et permettre de réfléchir à la création du groupe de travail afin d'accélérer ces projets. Elle présenterait également le statut des protocoles d'accord intergouvernementaux (IGMOU) et fournirait des recommandations sur le renforcement de l'Autorité régionale de régulation de l'énergie (RERA). La constitution du SACREEE en tant qu'entité juridique et la transformation du Centre régional de formation de Kafue Gorge (KGRTC) en tant que centre d'excellence régional pourraient aussi y être finalisées.

Cette réunion sera guidée par le Protocole de la SADC sur l'énergie qui vise à faciliter,

coordonner et assurer la disponibilité de services énergétiques suffisants, fiables et à moindre coût lesquels contribueront à la croissance économique, à l'industrialisation et à l'éradication de la pauvreté tout en garantissant une utilisation écologique et durable des ressources énergétiques dans la région de la SADC.